

Cérémonie de présentation des vœux
Samedi 27 janvier 2007
Allocution de Christophe Durand
Conseiller général du Canton de Cormeilles – Montigny
Président de la commission sport – jeunesse
Délégué aux nouvelles technologies

Mesdames et Messieurs,
Mes Chers Amis,

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir répondu toujours plus nombreux à mon invitation.

Vous l'avez remarqué, cette année, j'ai souhaité rompre avec la tradition et vous formuler mes meilleurs vœux 2007, ici à Cormeilles-en-Parisis.

Sans pour autant délaisser Montigny, je rassure les Ignymontaines et les Ignymontains, puisque ce matin, j'étais au côté d'Elie Lamielle et de son équipe, qui souhaitaient leurs bons vœux aux associations et personnalités de Montigny-lès-Cormeilles, accompagné de Lucienne Malovry et Jean Bardet.

Ceci montre bien, s'il en était encore nécessaire, que je poursuis le même objectif à Cormeilles, comme à Montigny, celui de la proximité, sans aucune exclusive, ni arrière pensée.

Je souhaite remercier l'ensemble des personnalités du canton, les élus du Département, les responsables d'associations et entrepreneurs qui nous font le plaisir d'être avec nous cet après-midi.

Mais je vous saluerais plus cordialement dans quelques minutes, car je vais tout de suite laisser la parole à Jean Bardet, notre Député et Conseiller régional d'Ile-de-France et à François Scellier Président du Conseil général, qui vont vous dire quelques mots.

Merci, à tout de suite.

Intervention de Jean Bardet
Intervention de François Scellier

Merci.

- Mesdames et Messieurs,
- Madame Lucienne Malovry, Sénateur-maire de Corneilles-en-Parisis (merci d'avoir mis à ma disposition cette salle),
- Monsieur François SCELLIER, Président du Conseil général et Député du Val d'Oise, (merci Président d'être encore à mes côtés cette année),
- Monsieur Jean BARDET, Député du Val d'Oise et Conseiller régional d'Ile de France (cher Jean),
- Monsieur Philippe Sueur, Maire d'Enghien-lès-Bains et Vice-président du Conseil général (merci Philippe, ça me fait énormément plaisir que tu sois à Corneilles cet après-midi),

Messieurs les Maires de notre Communauté de Commune du Parisis :

- Maurice CHEVIGNY, Maire de la Frette-sur-Seine et Président de la Communauté de Communes,
- Raymond LAVAUD, Maire de Beauchamp et vice-président du Conseil général, (merci cher collègue)
- Patrick BARBE, Maire d'Herblay et Conseiller général, (merci également cher collègue)
- (Monsieur Robert HUE, Sénateur-maire de Montigny-les-Corneilles s'est excusé, il m'a demandé de vous saluer et de préciser qu'il est à Montpellier pour la cérémonie de remise des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Jean-Claude Gayssot)

Je n'oublie pas les élus municipaux, Conseillers et Adjoints, de Corneilles, de Montigny et de la Communauté de Communes du Parisis.

Je remercie tout particulièrement :

- Les représentants du Centre de Secours de Corneilles (le Major Langlais),
- Les Principaux de collège (Collège Jacques Daguerre : Madame Pellicer),
- Alain Herbet, Directeur des Sports au Conseil général,
- Dominique Guyon, Directeur du Cdfas

- Ainsi que tous les Présidents, Responsables d'associations et membres d'Association qui sont très nombreux cette après-midi, et je vous en remercie tout particulièrement ainsi que les commerçants et entrepreneurs qui ont réussi à se libérer un samedi après-midi.

Alors cette traditionnelle rencontre de début d'année, au-delà de son caractère que je souhaite toujours très convivial – et je vais donc m'efforcer à ne pas faire un trop long discours – cette cérémonie me permet de faire avec vous le point sur le fonctionnement de cette institution départementale, qu'est le Conseil général du Val d'Oise, sur les grands dossiers, sur les initiatives et les actions que nous avons conduites au service des Valdoisiens et plus particulièrement à votre service, Cormeillais et Ignymontains.

Simplement pour replacer le contexte de cette année 2007, outre les deux rendez-vous électoraux majeurs pour notre pays que seront les élections présidentielles et législatives, mais j'en dirais quelques mots tout à l'heure, cette année est une année toute particulière pour notre Département, puisque nous célébrons en 2007 le 40^e anniversaire de la naissance du Conseil général du Val d'Oise.

Car contrairement à la plupart des Départements français, le Val d'Oise est une jeune collectivité territoriale :

- jeune par son âge : il aura 40 ans le 4 octobre 2007,
- mais également, jeune par l'âge de sa population ; c'est le Département le plus jeune de France métropolitaine.

Et ces vœux sont l'occasion de mesurer avec vous le chemin parcouru et d'évoquer les grands défis pour les années à venir.

Pour donner deux chiffres et matérialiser ce chemin parcouru, vous ne le savez peut-être pas, mais le budget de notre Département a été multiplié par 7,5 en 40 ans, et ceci en euros constants, passant de l'équivalent de 20 millions d'euros en 1967 à un milliard d'euros en 2007.

Un milliard d'euros, c'est le budget que la majorité départementale a voté pour cette année !

Alors bien sûr, au fil du temps, le Conseil général a acquis de nouvelles compétences, par les différentes lois de décentralisation ; mais s'est donné également, des compétences de plus en plus vastes.

Ce qui lui a permis de faire aboutir des projets majeurs dans tous les domaines de préoccupation des Valdoisiens et sur l'ensemble des territoires de notre Département.

Ne serait-ce que pour les initiatives les plus récentes et sans être exhaustif, je pense :

- dans le domaine de la solidarité, à la création de la première Maison Départemental du Handicap en France qui a été inaugurée fin 2005 ;
- dans le domaine de l'éducation, c'est un engagement fort qui se traduit par la construction, la réhabilitation et l'entretien des 105 collèges du Département.

Nous avons quatre collèges dans notre canton, dont le collège Camille Claudel à Montigny qui a été restructuré pour la rentrée 2006. C'était un ancien collège, la restructuration a été lourde, avec un coût de travaux qui a dépassé les 5,5 millions d'euros.

Et d'ailleurs, j'en profite pour remercier sincèrement de leur patience les enseignants, la communauté éducative, les collégiens et les parents d'élèves, qui pendant la période des travaux, n'ont pas toujours eu des conditions de travail très satisfaisantes.

A Cormeilles maintenant, la restructuration du collège Daguerre est définitivement actée. Nous sommes actuellement en phase d'étude et de diagnostic pour définir clairement la taille et les effectifs de ce futur collège rénové. Les travaux pourraient commencer à la fin de l'année prochaine. Là aussi, il s'agit d'une restructuration lourde, en site occupé qui durera entre 18 et 24 mois, avec un coût de travaux estimé à plus de 4 millions d'euros.

Dans le domaine de l'éducation toujours, c'est également des aides à l'investissement scolaires des communes pour le primaire et la maternelle.

Le Conseil général soutient d'ailleurs financièrement la Municipalité de Cormeilles pour la construction de l'école des Bois Rocheforts (1 078 000 euros) et soutiendra l'extension du groupe scolaire du Noyer de l'Image, nous nous y sommes engagés.

A Montigny, des travaux de peinture au groupe scolaire Cézanne ont été pareillement cofinancés par le Conseil général.

- Quelques mots sur le sport maintenant, commission que je préside.

Alors dans ce domaine aussi, le Conseil Général mène une politique réellement volontariste en faveur de toutes les composantes du monde sportif départemental, que ce soit le sport de masse comme le sport de haut niveau, et cela, j'y veille tout particulièrement.

Et là, nous ne sommes pas dans le cadre d'une compétence obligatoire pour un Département. Et pourtant, le Val d'Oise est l'un des tout premier Département français à consacrer pour le sport autant par an et par habitant, soit environ 14 euros.

Avec cela, ce sont 30 à 40 équipements sportifs et de loisirs qui sont construits ou réhabilités chaque année par les communes ou les intercommunalités, et qui sont soutenus financièrement par le Département.

C'est le cas de la réhabilitation du gymnase Pierre Carlier à Montigny (91 671,50 euros) ou la réalisation de l'aire de lancer de poids au stade Gaston Frémond à Cormeilles (25 562,40 euros), ou les cours de tennis couverts qui sont actuellement en cours de construction.

Le mouvement sportif et les 1 400 associations sportives civiles et scolaires de notre Département, bénéficient également d'un soutien affirmé de notre institution.

Vous le savez, c'est près de 250 000 licenciés sportifs dans le Val d'Oise, dont 4 500 ne serait-ce qu'à Cormeilles.

On peut dire que sport se porte bien à Cormeilles, même si Mesdames et Messieurs les Présidents, je connais parfaitement vos contraintes.

Le sport de haut niveau demeure également la priorité du Conseil général, en aidant les clubs élites du Département, mais aussi individuellement les sportifs inscrits sur les listes ministérielles. Ils sont d'ailleurs deux jeunes sportifs dans notre canton, sportifs de haut niveau, à bénéficier d'une bourse du Département.

Je pourrais vous parler également des 150 manifestations sportives qui ont lieu dans les communes chaque année et qui sont soutenu par le Département, je pourrais également vous parler du Cdfas, le Centre Départemental de Formation et d'Animations Sportives, mais je ne voudrais pas être trop long sur le sport en Val d'Oise, sujet qui vous l'avez compris, me passionne.

Mais je crois que simplement et modestement, l'on peut affirmer que par ses résultats individuels et collectifs, par la diversité des pratiques, par la qualité de ses équipements, par le nombre de manifestation d'envergure, le Val d'Oise est sans aucun doute l'un des Départements français les plus sportifs. (Et je tiens à remercier les deux Directeurs avec lesquels je travail au quotidien, Alain Herbet, Directeur des Sports au Conseil général et Dominique Guyon, Directeur du Cdfas).

Donc vous le voyez bien, Mesdames et Messieurs, même sans remonter jusqu'il y a 40 ans, le territoire du Val d'Oise se transforme en profondeur, et nous le constatons également à notre niveau, au niveau de nos communes :

- avec une croissance démographique accélérée et un rajeunissement des habitants,
- avec une volonté de développement économique,
- et le pendant à cette urbanisation, l'émergence de demandes nouvelles dans le domaine de la culture, du sport – j'en parlais à l'instant - de la petite enfance, et bien d'autres demandes naturelles auxquelles il faut répondre.

Mais c'est également l'émergence de préoccupations nouvelles, notamment dans le domaine de l'environnement et de la protection de notre cadre de vie.

J'en profite pour vous dire quelques mots sur la lutte contre les nuisances aériennes liées au trafic de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, car c'est l'une des plus importantes problématiques du Val d'Oise en terme environnemental.

Le Conseil général, au terme d'un combat qu'il mène depuis plus de 10 ans : 10 ans de motions, 10 ans de débats, 10 ans de rencontres avec les pouvoirs publics français et européens, le Conseil général, sous l'impulsion de la majorité Union pour le Val d'Oise, a déposé plainte auprès de la Commission européenne, car c'est au niveau européen que sont élaborées les réglementations en terme aéroportuaire.

Et cette démarche va permettre à la Commission de demander des comptes à l'Etat français sur l'application faite en France des directives européennes relatives au bruit autour des aéroports.

Je crois qu'il était essentiel que le Conseil général mène cette démarche très concrète et ait cette attitude de fermeté.

Tout autre dossier maintenant :

Je parlais à l'instant des initiatives du Conseil général sur l'ensemble des territoires de notre Département. Je voudrais faire un point sur un des gros sujet qui mobilise les Conseillers généraux depuis 2004, celui de notre projet d'ensemble « Horizon 2015 » visant à donner aux Valdoisiens les meilleurs atouts pour aborder les prochaines années.

Je vous en avais déjà parlé à cette tribune l'année dernière, puisque l'année 2004 a été celle de la consultation citoyenne, l'année 2005, riche de l'enseignement de cette consultation, a été l'année de la matérialisation de ce projet d'ensemble et l'année 2006 a été celle de la concrétisation.

Et même si nous sommes qu'au début de cette concrétisation de ce programme d'action, il y a déjà un bilan très positif.

Et pour notre territoire des Rives de Seine dont j'anime les commissions de travail, nous soutenons de nombreux projets phares pour cette partie du Département :

- je pense au réaménagement des berges de Seine à Argenteuil et Bezons, et plus tard nous pouvons l'espérer, à Corneilles, à la Frette et à Herblay ;
- je pense également à l'arrivée du tramway à Bezons en 2011 et à l'aménagement de la tête de pont et l'élan économique que cela va apporter ;
- je veux évoquer également la prise de position forte qu'à le Conseil général sur le mode de remblaiement de la Carrière Lambert, et cela j'y tiens tout particulièrement. J'en avais d'ailleurs parlé dans l'une de mes lettres cantonales il y a quelques mois.

Mais au-delà de ces grands enjeux d'infrastructure, notre territoire des Rives de Seine doit aussi renforcer sa vocation d'emplois.

Voilà pourquoi nous appuyons le développement de nouveaux pôles d'activités comme celui des Bois Rochefort à Corneilles qui s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale.

Mais on ne peut pas parler d'emploi, sans parler des déplacements et des transports.

Une des priorités de l'action du Département pour les Rives de Seine est l'amélioration de la déserte régionale et surtout de la déserte locale avec l'épineux problème de la gestion du trafic routier aux heures de pointe et le week-end, notamment sur la Rd 14 et la Rd 392.

Je vous en avais également parlé l'année dernière, un comité de pilotage relatif à la requalification autour de la Patte d'Oie d'Herblay, s'est constitué pour dresser un état des lieux et proposer des pistes d'action.

Les services du Conseil général ont travaillé en 2006 pour proposer dans les prochains mois, à ce comité de pilotage, composé des communes, des entreprises du secteur et des transporteurs, de valider les principaux éléments qui constitueront le premier programme de travaux.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques exemples, qui montrent bien que nous sommes dans une dynamique de projets collectifs, de développement durable, en partenariat avec les autres collectivités et plus particulièrement en partenariat avec les communes.

D'ailleurs nous allons relancer le mois prochain une nouvelle consultation départementale auprès des Valdoisiens. Il s'agit bien là d'une démarche de démocratie directe qui va nous permettre, à nous élus, de vous associer une nouvelle fois, aux choix qui feront l'avenir de notre Département.

Cette consultation sera réalisée sous forme de questionnaires, déclinés par territoires, diffusés dans le Mag du mois de février, dans les lieux publics et sur le site internet valdoise.fr (vous avez d'ailleurs déjà à votre disposition à l'entrée de la salle quelques questionnaires).

Les résultats de cette consultation vous seront présentés lors d'une réunion publique début avril.

Voilà, pour nous Conseiller généraux, c'est comme cela que nous devons travailler, dans ce souci de proximité.

Cependant, je vous rassure, cette satisfaction n'est pas béate, car elle est aussi rendue difficile par une double contrainte.

La première contrainte, mener à bien ces actions en complément des priorités majeures que le Département conduit dans le cadre de l'élargissement constant de ses compétences obligatoires :

- comme la prestation compensatoire du handicap;
- comme la politique globale d'insertion et la gestion du RMI,
- comme l'intégration des 1 000 ouvriers de service et personnels techniques des collèges,
- comme les aménagements et la mises en sécurité de voiries pour ne citer que les dépenses les plus conséquentes.

Mais surtout, la seconde contrainte, est de respecter le contribuable Valdoisien, en s'interdisant cette année encore d'augmenter la pression fiscale.

Car j'en suis persuadé, c'est une ardente nécessité, les collectivités locales doivent rationaliser leur fonctionnement et adapter leurs politiques aux besoins nouveaux des citoyens sans pour autant faire sans cesse appel à l'impôt.

Voilà pourquoi c'est la onzième année que le Conseil général fait le choix politique de garder les mêmes taux pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et non-bâti et la taxe professionnelle tout en continuant pour autant à mobiliser les moyens nécessaires à assumer ses missions.

Et ces missions, ce sont également des actions de proximité, peut-être plus modestes, mais volontaristes, en direction des communes ou des associations.

Simplement pour vous donner q'un chiffre, c'est plus de 4,5 millions d'euros de subventions ou de soutien du Conseil général à des projets communaux et associatifs, pour notre deux villes, Cormeilles et Montigny, qui ont été attribués en 2006.

Je voudrais maintenant, et j'en ai presque terminé, m'adresser plus particulièrement au monde associatif.

Je vois que de nombreux responsables d'associations sont présents cette après-midi et je les en remercie. D'autres se sont cordialement excusés, étant retenu justement par leurs responsabilités associatives.

Je vous rappelle, que dans notre canton, ce sont près de 250 associations qui sont un formidable vecteur d'animations culturelles, sportives, sociales, ludiques, renforçant ainsi l'identité et la vitalité de Montigny, de Cormeilles et bien au-delà.

Et je souhaite sincèrement vous exprimer ma reconnaissance, à vous bénévoles.

Alors, il est vrai, je le fais régulièrement dès que l'occasion m'en ait donnée, et le plus souvent au monde sportif, mais cette reconnaissance est réellement sincère.

Car nous le savons tous, il ne pourrait pas y avoir de pratiques culturelles ou sportives organisées et intégratives, de soutien social et solidaire, sans votre dévouement au quotidien, vous, responsable et bénévoles associatifs.

Et je tenais à vous en remercier de nouveau.

Pour finir, je le disais en introduction, cette année va être une année d'enjeux électoraux pour notre pays.

En mai, nous allons élire un nouveau Président de la République, puis s'en suivront mi-juin, les élections législatives pour renouveler notre Parlement.

Pour ces élections législatives, je m'engagerais derrière notre Député Jean Bardet et j'en appelle à votre devoir de citoyen et d'électeur.

Mais l'année qui va suivre, donc l'année 2008, va être une année toute aussi importante, tout du moins pour les collectivités locales.

Car ce sera l'année du renouvellement de la moitié du Conseil général et plus particulièrement de notre canton de Cormeilles-en-Parisis – Montigny-lès-Cormeilles, puis également, le même jour, auront lieu les élections municipales.

Vous devez vous en doutez, je serais de nouveau candidat pour vous représenter au Conseil général.

Mais au delà de ces élections cantonales, je souhaite jouer un rôle majeur, et déterminé, dans le scrutin municipal pour Cormeilles-en-Parisis.

Voilà mes Chers Amis, j'espère ne pas avoir été trop long.

C'est avec un très grand plaisir que je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, une très bonne et heureuse année 2007, une bonne santé et la réussite pour l'ensemble de vos projets, pour Cormeilles, pour Montigny, pour le Val d'Oise et notre pays.

Je vous renouvelle mon engagement plein et entier, merci de votre attention.